

Vision, buts et contenu principal de l'Initiative du Plan Marshall global –
Contrat planétaire – un concept de développement pour « un monde en diversité ».

Vision (version originale acceptée par l'Initiative du Plan Marshall global à Vienne 14 oct. 2004) :

Un monde en équilibre – en harmonie avec la nature, en paix entre les cultures (spécialement entre les religions), en paix avec les sociétés et en prospérité mondiale, où chaque être humain, peut vivre son potentiel.

But à long terme:

Une nouvelle conception globale de base, pacifique et juste pour un équilibre mondial dans notre "village global" – une **Economie de marché éco-social global** dans un cadre économique juste avec des règles agréées concernant l'environnement et la vie sociale – spécialement concernant les règles de base de l'Organisation Internationale du Travail OIT/BIT (ILO) – et en ce qui concerne des limites de la liberté, répondant à des critères démocratiques d'une société pacifique dans notre seul monde en diversité. Un système globale des règles agréées, harmonisé et connecté avec le système monétaire de la banque mondiale, du Fond Monétaire Internationale FMI (IMF) et de l'Organisation Mondiale du Commerce OMC (WTO). Un cadre de lois internationales respectant toutes les droits humains, économiques, sociales et culturelles ainsi que les valeurs régies par la **règle d'or**. Des structures monopolistiques ou oppressantes doivent être évitées au travers d'un tribunal anti-cartel puissant indépendant.

But intermédiaire:

Aider – et non pas exonérer – les 189 états et les organisations internationales, qui au départ, se sont engagés à atteindre les Buts du Développement Milliaire (BDM) d'ici 2015 – surtout:

1. Réduire de moitié l'extrême pauvreté et la faim.
2. Assurer une éducation primaire complète pour tous.
3. Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes.
4. Réduire de deux tiers la mortalité infantile.
5. Réduire de trois quarts la mortalité maternelle.
6. Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies.
7. Assurer un environnement durable.
8. Mettre en place un partenariat mondial pour le développement.

Buts quantitatifs et stratégiques:

Promouvoir de générer des nouveaux fonds internationaux de 100 milliards US \$ par année, qui ne font pas mal au commerce globale, pour co-financer des besoins du développement global et pour permettre aux pays en voie de développement d'accepter des règles globales .

Buts méthodologiques:

Une administration efficace et transparente, contrôlée démocratiquement, des nouveaux fonds ainsi qu'une utilisation des fonds visant l'auto capacité de développement, l'autonomie et l'auto propriété des mesures de développement, en accordant du pouvoir a ceux qui en sont démunis – suivant les principes: TRANSPARENCE + SUBSIDIARITE + PARTICIPATION dans un environnement DURABLE.

Activités stratégiques de l'initiative de l'Initiative du Plan Marshall global : Supporter la politique et l'engagement de la société civile globale pour un monde juste, libre et en équilibre écologique, social et commercial pour remplacer les lois impitoyables du marché.